

S.I. GROUPE SCOLAIRE VALROUSSE
MAIRIE DE VALAURIE
26230 VALAURIE
téléphone : 04.75.98.51.28
fax : 04.75.98.53.37

REGLEMENT DE LA CANTINE 2016/2017

Conditions d'admission :

Il n'y a pas de restriction, cependant si le nombre d'enfants venaient à être trop important, nous nous réservons le droit d'appliquer des conditions suivant les différentes situations familiales

TARIFS :

Les repas sont vendus prix coutant. Ils sont à 3,80€ quelque soit la formule choisie.

Attention : Tout repas réservé étant commandé, il est payé par le syndicat. Aussi, aucun remboursement ou rendu de ticket ne sera effectué en cas d'annulation

ORGANISATION :

A la demande de nombreux parents, nous proposons deux nouveaux tickets permettant de réserver sur plusieurs semaines.

Il y a trois couleurs de tickets :

- Les tickets **verts** vendus par carnet de 10 tickets (à 38€) pour les enfants qui mangent occasionnellement
- Les tickets **bleus** valables 4 semaines de 5 jours (4x5x3,80=76€) pour les enfants qui mangent tous les jours de la semaine
- Les tickets **roses** valables 4 semaines de 4 jours (4x4x3,80=60,80€) pour les enfants qui mangent tous les jours de la semaine sauf le mercredi

Le règlement s'effectue de préférence par chèque, à l'ordre du Trésor public auprès de la responsable, Madame Sandra GOMIS.

Les tickets sont en vente les vendredis matins et seulement ce jour-là, avant 9h.

RESERVATION :

Les réservations des repas se font le vendredi pour la semaine qui suit pour les tickets individuels. Pour les tickets « 4 semaines », la réservation se fait une semaine avant la date d'échéance. Un calendrier est joint au règlement pour plus de clarté

Attention :

A partir de cette année notre prestataire doit avoir le nombre exact de repas le vendredi précédent la semaine de livraison. Il n'est donc plus possible de s'inscrire « au dernier moment »

Sans inscription préalable votre enfant ne pourra pas être accepté à la cantine
En cas de non respect de ces consignes, votre enfant ne pourra plus bénéficier de ce service.

Fait en deux exemplaires le/...../.....

Signature du Père, de la Mère ou du Tuteur

Un exemplaire est à retourner impérativement à l'école